

ABONNEMENT.

Saumur :
1 an... 30 fr.
6 mois... 16
3 mois... 8
Poste :
1 an... 35 fr.
6 mois... 18
3 mois... 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 50
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas;

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.

On s'abonne :
A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

3 Novembre 1882.

Chronique générale.

Il y a quelques jours, le Paris donnait des
renseignements détaillés sur l'organisation
des anarchistes dans la capitale même de la
France. Nous les avons reproduits.

Aujourd'hui, le Gaulois reprend cette
affaire et nous fournit des informations nou-
velles.

Ce que nous avons à faire observer ici,
c'est qu'une véritable immigration de nihil-
istes s'est opérée chez nous. Traqués dans
leur pays, les anarchistes de Russie se sont
abattus sur la France, comme sur un champ
d'asile tout disposé à les recevoir.

Il n'y a pas huit jours que le Journal de
Genève, bien placé pour connaître les faits,
faisait cet aveu :

« La France a été choisie comme sujet d'ex-
périences, parce qu'on espérait que dans
un pays où l'autorité est très-affaiblie, la
société ne résisterait pas à cette série de
secours habilement espacés. »

Ainsi, c'est parce que sous la République
l'autorité est très-affaiblie, que la France
a été choisie pour les expériences de
cette bande. Les mauvais coups seront
« espacés » pour produire une succession
de secousses révolutionnaires ! Cela nous
promet avant peu une jolie série d'attentats,
comme ceux de Montceau-les-Mines et de
Lyon !

Le choix de la France a été, paraît-il,
mûrement délibéré. Le Nouveau Journal de
Pesth annonce que les récents attentats ont
été « préparés, il y a une année, à Pesth, où
Pierre Lavroff a dirigé des expériences con-
sistant à lancer des bombes explosibles du
haut d'un ballon. »

La liste des « indemnitaires » du Deux-

Décembre est close; les faveurs injustes
sont ratifiées, et les erreurs commises font
compte. Le ministère a hâte d'être débar-
rassé de ce sujet gênant.

M. Jules Roche, député du Var, s'étant
plaignu, au nom de plusieurs de ses commet-
tants, de réductions ou de suppressions opé-
rées contrairement au classement des com-
missions locales, M. Develle, sous-secrétaire
d'Etat au ministère de l'intérieur, lui a ré-
pondu que les nouvelles réclamations étaient
« classées sans suite », le ministre n'ayant
pas le pouvoir de modifier les décisions de
la commission.

On annonce que M. Gerville-Réache pré-
sentera, à la rentrée des Chambres, un pro-
jet de loi ayant pour but de diminuer les
frais de justice, de supprimer les offices
d'avoué et de permettre aux plaideurs de
plaider eux-mêmes leur cause ou de la faire
plaider par des citoyens n'ayant pas le titre
d'avocat, mais jouissant de leurs droits civils
et politiques.

On assure que le prince Napoléon pu-
bliera une lettre-manifeste, lorsque la grève
de l'ameublement sera déclarée ou aura
avorté.

L'INCIDENT ALYPE.

M. Alype, député de l'Inde, est condamné
par défaut à 15 jours de prison et 3,000 fr.
d'amende; M. Meurs, gérant du Journal
d'Ouverture, à 500 fr. d'amende, pour diffama-
tion envers M. Drouhet.

Qu'est-ce que c'est donc que cette affaire ?
La voici, elle vaut la peine d'être rappor-
tée :

M. Alype est un député républicain qui
représente l'Inde française au Parlement.
Pendant de longs mois, il a poursuivi de calomnies et d'outrages variés M. Drouhet,
gouverneur républicain de cette colonie. Il a
failli, comme on dit, la croix et la bannière
pour obtenir que cet inviolable rendit compte
de ses violences; enfin, à force de persévé-

rance, M. Drouhet a traité son calomnia-
teur devant la justice. M. Alype a attrapé
quinze jours de prison et trois mille francs
d'amende; c'est bien fait. Encore un qui est
prêt à voter la réforme de la magistrature.

Mais voici où l'affaire nous intéresse.
Pourquoi M. Alype a-t-il poursuivi avec tant
d'acharnement le gouverneur des Indes, son
coreligionnaire politique? Les débats vont
nous l'apprendre. L'un des témoins, M. de
Mahy, député de la Réunion et ministre de
l'agriculture, dépose: J'ai été très-étonné
en lisant les articles de M. Pierre Alype
contre M. Drouhet, car j'avais toujours en-
tendu M. Alype dire que M. Drouhet était son
bienfaiteur. Je lui demandai pourquoi il en
voulait tant à son bienfaiteur, il me répon-
dit :

« J'ai demandé à M. Drouhet de sacrifier
des fonctionnaires de l'Inde que je con-
sidérais comme m'étant hostiles, et il me
Va refusé ! »

Voilà bien nos maîtres. L'ingratitude, la
rancune, l'égoïsme, la corruption électo-
ratorale, l'asservissement des fonctionnaires,
la fraternité républicaine, tout est là. M.
Alype ne voyait qu'une chose, sa réélection,
et il immolait à cet intérêt suprême, à cet
intérêt unique, son bienfaiteur, les servi-
teurs de l'Etat et la bonne gestion des affai-
res publiques. Combien d'Alypes parmi les
députés républicains ?

Un conseil de cabinet a été tenu hier ma-
tin au ministère des affaires étrangères. La
délibération a été fort courte. Elle a d'abord
porté sur l'incident Drouhet et Pierre Alype.
Aucune résolution n'a été prise; d'ailleurs
la question, en l'état, n'en saurait compor-
ter.

Le ministre de l'intérieur a ensuite entre-
tenu ses collègues de l'arrestation opérée
l'avant-dernière nuit. Les agents de la sûreté
ont arrêté un individu qui placardait des
affiches révolutionnaires et qu'un premier
interrogatoire a permis de reconnaître pour
un membre du parti anarchiste.

Le procureur de la République de Saint-
Claude (Jura) vient d'adresser une dépêche
confidentielle aux parquets de Lyon, Mâcon,
Charolles et Autun, les avisant qu'un vol
important de dynamite, de cartouches et
de mèches venait d'être commis dans les
chantiers de la nouvelle ligne du chemin de
fer de Saint-Claude.

Le préfet du Gard vient de transmettre au
ministre de l'intérieur la copie d'une lettre
qui lui a été adressée par les comités socia-
listes du département et dans laquelle on
lui annonce qu'il est condamné à mort, et que
la sentence sera très-prochainement exécutée.

Un placard révolutionnaire, contenant
des menaces contre le parquet et le clergé,
a été affiché mercredi au boulevard National
à Marseille. (Paris.)

Les comédiens de Paris sont en ébulli-
tion. Samedi, le Figaro publiait contre « le
comédien » un article philosophique plein
de trop rudes jugements sur la gent artis-
tique. Dimanche, un meeting des comédiens
a été tenu au Château-d'Eau. Deux cents
artistes ont discuté s'il y avait lieu de don-
ner des suites à l'incident provoqué par l'ar-
ticle de M. Mirbeau, dans le Figaro, et si
l'on devait se contenter, comme l'a fait le
comité de l'Association des artistes drama-
tiques, de la note rectificative signée de
M. A. Vitu, qui a paru le lendemain au
Figaro.

Après une très-vive discussion, on a voté
un ordre du jour exprimant à M. Octave
Mirbeau, « qui se déroba après l'insulte, »
le dédain et le mépris.

M. Mirbeau a voulu faire insérer dans le
Figaro une note expliquant que son article
avait l'approbation de son rédacteur en
chef, M. Magnard, mais que néanmoins il
en accepte la responsabilité. M. Magnard,
directeur du Figaro, a refusé d'insérer cette
lettre explicative; M. Mirbeau annonce,
dans le Voltaire et le Gaulois, qu'il lui en-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

La Vengeance de Geneviève

PAR

Mlle CLAIRE de CHANDENEUX.

CHAPITRE XV

(Suite.)

Parmi ces infortunés, plusieurs ne durent la vie
qu'à la persévérante surveillance de cette jeune
femme au cœur angélique, penchée le jour à
leur chevet, et dont ils entrevoyaient encore par-
fois, la nuit, l'ombre protectrice errer dans les
salles empoisonnées.

Un des plus sérieusement atteints, un des plus
heureusement amenés à l'état de convalescence,
fut Léon Bourgeal.

La science de Placial et le cœur de Geneviève
n'étaient unis pour cette cure difficile, écartant les
complications, enrayant le mal, épargnant l'améliora-
tion, prévenant la rechûte, essayant enfin la guéri-
son triomphante à ce chevet mortellement menacé.
Depuis des semaines, Léon ne s'étonnait plus,
n'admirait qu'en silence, ne remerciait qu'avec des
regards attendris.

Après le délire et l'anéantissement, venait la

résurrection de l'âme comme le réveil de la vie.

La dignité simple et soutenue de Placial Molins,
son zèle sans phrases, avaient fondu les préjugés
les plus enracinés de cette ombrageuse nature
et courbé son égoïsme tenace dans une honte
salutaire.

A l'égard de Geneviève, Léon sentait épuisées,
fades d'ailleurs, et vaines, toutes les formules de
la gratitude, du regret, du respect.

— Comme vous vous vengez, Geneviève ! lui
disait-il parfois, en la contemplant avec émotion.

— Douce vengeance ! répondait-elle avec un
sourire joyeux.

Joyeux, oui certes; car elle sentait venir le rach-
at de cette âme coupable, la lumière pour cette
âme incrédule, et, sans même songer que de sa
présence, de son exemple, de son héroïque vertu
naïssaient ces premières clartés de conversion,
elle louait Dieu avec ivresse.

Dans cette atmosphère pestilentielle, dans cette
étroite réclusion, entre ces mourants, ces conva-
lescents, ces cercueils, Geneviève eût donc été
saintement heureuse, si les baisers de Jeannine
n'eussent manqué à ses lèvres de mère, si le mys-
tère s'était éclairci sur la destinée de son protégé.

Mais hélas ! que devenait Jacques Ferral ?
Il devenait ce que deviennent les prisonniers
dont l'incarcération se prolonge.

Il passait de l'étonnement au chagrin, de la

résignation à une sorte d'énerverment; mais, grâce
à Dieu... il ignorait la défaillance morale et la
maladie.

Les jours étaient longs... longs... Jacques
éprouvait, comme tous ceux dont la liberté est
brusquement enlevée, la crainte vague de ne plus
savoir quel nom donner à chaque nouvelle aurore
qui se levait à son horizon morne.

Aussi, dès le quatrième jour de sa captivité, se
mit-il en devoir de créer, en un coin du mur de sa
cellule, une sorte de calendrier primitif, où il
traçait chaque soir une barre à l'aide de sa cuiller
de bois.

Les barres s'ajoutaient aux barres, et rien ne
changeait dans la terrible monotonie de son exis-
tence.

Il sentait vaguement, toutefois, que cette mono-
tonie même était le salut; que cet oubli, dans lequel
son redoutable ennemi le laissait plongé, s'il n'était
pas un raffinement de cruauté, pouvait lui présager
la vie sauve.

Le temps qui s'écoulait n'amènerait-il pas enfin
l'armée de Versailles dans Paris?... Ne précipi-
terait-il pas dans la fange dont ils étaient sortis les
héros sanglants et grotesques de la Commune ?

Jacques attendait l'un ou l'autre de ces grands
événements, en luttant de son mieux, par son
courage, contre les misères et les privations.

La fraîcheur extrême, entretenue dans les cellu-

les par les ventilateurs, tournait la nuit à une tem-
pérature dangereuse pour les poitrines délicates.

Les captifs ne combattaient l'influence des éter-
nels courants d'air que par un exercice fréquent,
pénible, assez semblable à celui du tigre du Jardin
des plantes qui tourne mélancoliquement dans sa
cage étroite « en regrettant les larges horizons du
désert ! » disent les poètes; tout au moins, en
souhaitant que ses reins robustes ne se heurtent
pas à toutes les parois.

La promenade extérieure offrait une autre sorte
de supplice.

Les promenoirs numérotés de Mazas sont bordés
de chaque côté de gros murs en moellons, larges
d'un mètre à l'entrée, de quatre mètres à l'autre
bout, avec une grille en fer, une toiture d'un
mètre cinquante environ, pour se garantir en cas
de pluie, et une grosse pierre carrée pour servir de
siège au détenu las de marcher dans ce boyau.

Les murs sont couverts des noms des individus
qui se sont entraînés dans ces lugubres lieux de
récréation, où la solitude paraît plus dure encore.

Des inscriptions, d'une crudité brutale ou d'une
cynique raillerie, faisaient passer le frisson sur les
épaules de Jacques, lorsqu'il les lisait autant par
désœuvrement que par curiosité.

« Mort aux gardiens de Mazas ! »

« Il y a pas de Dieu !... ou bien qu'y se montre
alors ! »

verra ses témoins et qu'il se tient à la disposition de « MM. les comédiens. »

## ÉTRANGER

ALLEMAGNE. — M. de Bismarck ne trouvera pas, dans sa nouvelle Chambre, la majorité gouvernementale qu'il désirait.

Le mot d'ordre officiel était de combattre partout le centre catholique; or, le centre, au lieu de perdre des sièges, comme on pouvait s'y attendre, en a gagné un. Il comptera au Landtag cent membres au lieu de quatre-vingt-dix-neuf.

Voici comment se groupent actuellement les divers partis: centre, 100 membres; — conservateurs, 430; — conservateurs-libéraux, 48; — nationaux-libéraux, 74; — Polonais, 48; — sécessionnistes, 24; — progressistes, 39; — non classés, 6.

Le chancelier comptait s'appuyer sur les fractions libérales, conservateurs-libéraux et nationaux-libéraux. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* recommandait aux électeurs conservateurs qui n'étaient pas sûrs de faire passer leurs candidats de voter pour les libéraux de préférence aux catholiques.

Or, ce sont précisément les libéraux qui ont été battus; et le centre qu'on voulait disloquer est resté intact.

Ce qui ressort clairement des dernières élections prussiennes, c'est que la population condamne le *Kulturkampf* plus énergiquement qu'aux élections de 1879, puisque ceux qui veulent le maintenir ont subi les échecs les plus sensibles.

Il est fort possible que M. de Bismarck soit obligé de réformer ses façons hautesaines. Le chancelier a beau dire que sa politique est au-dessus des majorités, quand on repousse ses projets de loi il est bien forcé de s'incliner.

Or, le centre, en s'alliant à d'autres groupes, peut le tenir longtemps en échec et surtout le contraindre à abroger les lois de mai.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 2 novembre.

La Bourse se hâte de terminer les opérations de la liquidation.

Les tendances sont hésitantes, toute l'attention du marché est concentrée sur la liquidation; il n'y a donc que peu ou point d'affaires nouvelles.

Nos fonds publics sont fermes au début: 3 0/0, 80.45, 80.40 et 80.20; amortissable, 80.70, 80.65 et 80.60; 5 0/0, 114.97, coupon de 1 fr. 25 détaché; on oscille à 114.90.

L'attention du monde financier se porte aussi sur le bilan de notre Banque de France. Ce bilan indique une augmentation de 1,381,000 fr. dans l'encaisse or.

On demande les actions de 5,230 à 5,290.

La Banque de Paris est demandée à 1,118.75.

La Banque Centrale de Crédit a toujours d'actives demandes; les actions de cette institution sont des valeurs d'avenir que tous les capitaux disponibles doivent se hâter de mettre en portefeuille.

On tient le Crédit Foncier à 1,365.

Les obligations du Crédit Foncier constituent le type par excellence de la valeur de placement. Les garanties surabondantes qui les entourent les mettent à l'abri de toute discussion. Aucune crise ne pourra les atteindre.

La Compagnie Foncière de France et d'Algérie se négocie sur les cours de 500.

Le Crédit Provincial est très-ferme, les petits portefeuilles sont séduits par le bas cours des actions de cette société, et les acquièrent avec la conviction qu'ils trouveront à y réaliser de grandes plus-values.

Le Lyonnais ainsi que le Crédit Général Français sont en baisse nouvelle. Quant à ce dernier établissement, sa situation devient chaque jour plus critique; les affaires qu'il a offertes jadis au public sont à la veille de sombrer, leurs bases étant fortement ébranlées.

Le Crédit Général Français ne pourra distribuer de dividende cette année, c'est un signe caractéristique à noter.

Le Panama est lourd à 495. On parle d'un appel de fonds.

Le Suez est à 2,550.  
Lyon, 1,615; Nord, 1,920; Midi, 1,185.

## LA TEMPÊTE.

Notre correspondant de Bordeaux nous a adressé la lettre suivante sur l'épouvantable ouragan qui sévit sur nos côtes:

Bordeaux, 29 octobre.

« La terrible tempête, qui vient de durer trois jours, avec accompagnement de pluies diluviennes, a fait des ravages énormes sur nos côtes et causé des pertes dont il n'est pas encore possible de préciser l'étendue. C'est surtout, paraît-il, pendant la soirée du 27 que les dégâts les plus considérables se sont produits. L'Océan était soulevé par de furieuses rafales du sud-ouest, qui coïncidaient avec une marée exceptionnelle de la pleine lune.

« Dans le bassin d'Arcachon, les vagues étaient d'une hauteur extraordinaire et la mer n'a pas tardé à envahir l'île des Oiseaux, sur laquelle s'étaient réfugiés, dès le matin, un grand nombre de marins et d'ostréiculteurs, qui n'avaient pas osé traverser le bassin à cause du mauvais temps. Ces malheureux ont dû monter sur les toits des cabanes de pêche; mais, à mesure que les cabanes s'effondraient, ils étaient obligés de se réfugier sur les bateaux, dont très-heureusement aucun n'a sombré.

« Ce n'est que le lendemain matin que le commissaire de la marine, avec quelques marins dévoués, a pu aller délivrer les naufragés, sur un des bateaux à vapeur des pêcheries Johnston.

« Toute la partie basse de la petite ville d'Arcachon a été submergée. Il y avait plus d'un mètre d'eau au boulevard vis-à-vis de l'allée de la Chapelle.

« Hier, la plage d'Arcachon était couverte de débris de cabanes, de barques, de poutres, de planches, de meubles et de matelas, de caisses à huîtres, etc.

« Les pertes faites dans les parcs à huîtres doivent être fort considérables. Les magnifiques réservoirs de M. Johnston ont été envahis par la mer.

« Andernos, localité voisine du bassin, a été plus éprouvée qu'Arcachon. Il existe à Andernos un très-grand nombre de petites maisons basses qui servent à l'habitation des pêcheurs. La plage est très-peu inclinée sur ce point et les barques étaient mouillées au large. Au plus fort de la tempête, les ba-

teaux ont été entraînés à la côte, poussés vers les maisons que les vagues envahissaient et littéralement brisées contre les murs et contre les toitures. Dans une de ces maisons, un homme et une femme ont été trouvés noyés sur leur lit. Comme à Arcachon, les cabanes ostréicoles ont été englouties. On cite également le bourg d'Arès comme ayant beaucoup souffert.

« Toutes ces pertes vont jeter dans la plus profonde misère la rude et vaillante population des marins et des ostréiculteurs du bassin d'Arcachon. Ces pauvres gens n'avaient pour vivre que leur travail, et comment pécher sans barques et sans filets? Comment attendre le rétablissement des parcs au moment où s'expédiaient les produits? Comment, pour beaucoup de familles dont les maisons sont détruites, faire pour trouver un abri?

« Il y aura d'immenses misères à soulager.

« A l'embouchure de la Gironde, les dégâts ont été plus considérables encore qu'à Arcachon.

« Il existe, à huit kilomètres de la pointe de Grave, une petite station de mer, celle de Soulac, très-connue surtout par une curieuse église du XII<sup>e</sup> siècle, *Notre-Dame de la fin des Terres*, ensevelie pendant plus d'un siècle sous une dune et restituée au culte il y a environ vingt-cinq ans par l'enlèvement des sables. La tempête a été furieuse à Soulac; de mémoire d'homme on n'avait vu l'Océan aussi terrible. Sous le choc répété de vagues énormes, des érosions se sont produites, et les chalets qui se trouvaient en façade sur la plage sont aujourd'hui comme suspendus sur le bord d'un précipice. Plusieurs même sont lézardés et menacent de s'écrouler. Il ne serait plus prudent d'y demeurer, et l'on ne peut songer à les consolider, car ils sont construits sur une dune et les murs de revêtement seraient emportés à la première tempête.

« Entre Soulac et la pointe de Graves, les ingénieurs ont fait depuis quarante ans des travaux de défense qui ont coûté des sommes énormes. On voulait à tout prix empêcher la pointe d'être enlevée par la mer, dans la crainte surtout que l'élargissement, qui se produirait ainsi à l'embouchure de l'estuaire, n'entraînât, par voie de conséquence, la formation d'une barre qui rendrait la Gironde innavigable et occasionnerait la perte du port de Bordeaux. Tous ces magnifiques travaux ont été très-gravement endommagés, surtout la jetée de la pointe, construite en gigantesques blocs faits avec du ciment hydraulique. La force des vagues était telle que ces blocs étaient brisés comme des pierres sur une route.

« Pour réparer tous ces dégâts, il faudra des sommes très-considérables. Il y a là des millions littéralement engloutis.

« Non loin de la pointe de Graves une digue a été emportée et la mer a pu ainsi arriver au bourg de Verdou, situé à deux kilomètres. Toutes les maisons ont eu un mètre d'eau, et plusieurs sont aujourd'hui ébranlées. La population affolée s'est réfugiée sur la dune.

« Depuis le Verdou jusqu'au port de

Goulée, sur une longueur de 25 kilomètres environ, s'étend le long de la Gironde une plaine alluvionnelle d'une grande fertilité, Médoc. Les Mottes sont préservées contre les hautes marées par une immense digue périmétrale. Cette digue a été submergée et les Mottes ont été couvertes par l'eau de la mer. Il en résulte un grand dommage et les récoltes de céréales sont compromises pendant plusieurs années peut-être par l'excès de sel dont l'alluvion sera saturée.

« Fort heureusement nous n'avons pas à déplorer de grands sinistres maritimes. Le vais que les navires en partance n'avaient pu prendre la mer et attendaient au mouillage de Richard. Hier matin, le remorqueur *la Souvra* conduisait en rade de Pauillac un navire norvégien, le *Von-der-Heyt*, qui avait failli périr dans la passe nord de la Gironde. Il avait perdu ses mâts et une grande partie de sa galerie d'arrière. On assure que le patron d'une gabarre de Libourne a été enlevé par un coup de mer entre le Verdou et Valières, sur le saut de Graves.

« A Bordeaux, les fortes marées ont plusieurs fois fait déborder la Garonne, mais fort heureusement il ne s'est produit aucun malheur. Tout s'est borné à des caves envahies et à quelques rues momentanément interceptées.

« On croit une inondation de la plaine de la Garonne, par suite des pluies torrentielles et des crues de toutes les rivières tributaires de notre fleuve. On affirme que toutes les précautions sont prises dans cette éventualité. »

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### LA TOUSSAINT et la fête des Morts.

S'il existe une fête touchante et qui aille au cœur de l'homme, c'est bien la fête de la Toussaint, qui, à cause des mémoires qu'elle célèbre et des souvenirs qu'elle évoque, vient réveiller en nous le sentiment triste et poignant des affections perdues.

C'est la fête des morts, la fête de ceux que nous avons connus et aimés, et dont le souvenir nous arrachera toujours une larme et un regret.

Aussi que de pensées amères dans ce jour de deuil et de tristesse, que de pleurs, que de regrets, que de douloureux anniversaires, que de regards partis vers le monde des réalités passées!

Chacun prend sa part dans ce grand deuil des cœurs, le riche et le pauvre, l'humble et le grand, et c'est seulement devant la tombe que se trouve « l'égalité » dont on nous parle tant; quoiqu'on dise et quoiqu'on fasse, on ne la trouvera jamais que là.

Comme elle est imposante cette foule calme et silencieuse, qui, sous les derniers rayons du soleil d'automne, s'achemine lentement vers la demeure des morts, que Lamartine a salué de ces beaux vers :

— Régnard! avancez. Vous êtes de la tournée qui sort.

Jacques ne parut pas le reconnaître et se tint silencieux, tâchant de ne pas le perdre de vue; il réussit, et, lorsque son écrou à lui fut levé, il put se retrouver dans la cour tout proche de l'abbé Régnard, qui semblait prier mentalement.

(A suivre.)

CLAIRE DE CHANDENREUX.

Un bon mot du *Triboulet*:  
Un républicain essaie de blaguer un royaliste.  
— Je viens de lire le menu de votre banquet de Toulouse. Saumon Chambord! Voilà que vous mangez votre Roi, à présent!  
— Eh bien! et vous? Dans tous vos banquets, vous dévorez un ministre.  
— Lequel?  
— Duvaux!

Écho du Palais:  
Un avocat péroré tant et si bien que le tribunal s'endormit.

L'orateur s'en aperçut, se fait et attend patiemment le réveil des juges.

Son silence est couronné de succès, le tribunal se réveille et l'avocat reprend:  
— Je disais donc hier....  
Tête des juges!

« Tous les surveillants, c'est des canailles! »  
« Ma tête tient rien sur mon cou... parole! »  
Et cent autres semblables.

Les promeneurs sont aérés, et du moins un parfum de fumée parisienne arrivait jusqu'au pauvre faubourien, si bien de Paris, quand même, que ces émanations âcres lui paraissaient agréables.

Les jours de pluie, ce sont de vrais lacs où trempent quelques graines d'herbes sauvages apportées par le vent et poussées au pied des murailles.

Ces jours-là, Jacques, ramassé sur son bloc de pierre pour préserver ses pieds de l'eau, regardait en rêvant ces maigres plantes échouées dans un si triste lieu, pour servir de parterre aux déshérités.

Il en avait cueilli une petite touffe, pour l'offrir à Geneviève, s'il avait jamais le bonheur de la revoir, comme un souvenir de ces tristes heures.

Tous les promeneurs se réunissent à un centre commun, avec une rotonde surélevée d'un étage et vitrée où le gardien tourne sans interruption, afin de ne jamais perdre de vue l'un des malheureux qui prennent à ses pieds une si lugubre récréation.

Ces derniers entrent et sortent à des coups de sonnettes personnels, et distancés de telle sorte qu'aucune rencontre n'est possible entre eux.

Malgré son désir de revoir le vieux prêtre avec lequel il avait été amené, Jacques perdit longtemps

ses peines en espionnages et en observations.

Il fut assez heureux enfin, dans sa galerie, pour apercevoir, par le guichet, ce compagnon de misère qui se rendait, lui aussi, à la solitaire promenade. Courte jouissance que le passage de cette apparition!

Le guichet, fort habilement fait, de façon à laisser voir du dehors tout ce qui se passe dans la cellule, permet au détenu de voir seulement en face, et comme à vol d'oiseau, quand un être humain passe dans ce rayon.

Certains gardiens faisaient courir les prisonniers le long des galeries, pour qu'ils ne puissent même se reconnaître au passage.

Pourtant, il vit le vieux prêtre, poussé, talonné par le surveillant mécontent de la lenteur de sa marche. Le malheureux se traînait.

Il lui cria: « Courage!... Prions!... » à tout hasard, risquant de n'être pas entendu de l'ecclésiastique, mais d'être livré à la colère du gardien.

L'ecclésiastique entendit, et, sans deviner de quelle voix, ni même de quelle cellule venait cet appel sympathique, il étendit sa main dans le vide pour bénir cet invisible compagnon de captivité.

— Veux-tu marcher!... hurla le gardien, et finit ses momeries!

Mais Jacques se sentit tout réconforté par cette bénédiction tombée entre ses grilles.

Parfois, il se croyait oublié. Un grand mouve-

ment qui se fit un soir dans les galeries, lui démontra le contraire.

Vers huit heures, un surveillant, nouvelle manière, entrant avec la brusquerie habituelle au personnel récent, lui intima l'ordre de se préparer à être transféré.

— Où cela? demanda Jacques.

— C'est pas mon affaire.

Il montrait une mine goguenarde qui ne présageait rien de rassurant.

Jacques sortit. Dans les cabanons d'attente, il vit passer des prêtres, des bourgeois, des gendarmes, dont on levait l'écrou pour une destination inconnue.

Pourtant le nom de « Grande-Roquette » fut prononcé par un greffier, au milieu de la stupeur générale. On entendit quelques plaintes étouffées, car on appelait aussi la Grande-Roquette le « Dépôt des condamnés. »

— Seigneur! dit une voix douce et faible, la Grande-Roquette, c'est la mort!... que votre volonté se fasse!

Il n'y avait ni terreur, ni reproche dans cette exclamation, c'était la constatation d'un fait.

Personne ne protesta, bien qu'un frisson courut dans toutes les veines.

Jacques se retourna. Celui qui venait de parler, c'était le vieux prêtre, que le greffier appela brusquement.

Salut bois consacré, salut champ funéraire,  
Des tombeaux du village humble dépositaire,  
Je salue en passant tes simples monuments!

Quel silence règne parmi ces hommes et ces femmes qui vont saluer les leurs! On sent qu'une même pensée occupe tous les cœurs, et l'enfant lui-même, rapproché de sa mère, ne s'amuse pas sur le chemin, voyant qu'une grande tristesse plane sur toutes ces âmes.

Admirons aussi la sagesse de l'Église, qui a placé la fête de la Toussaint à cette époque de l'année où la nature, prête à s'endormir sous un manteau de neige, semble, avec ses derniers reflets des beaux jours qui s'en vont, nous inviter à la méditation et au souvenir des morts.

L'automne, c'est le regret, c'est la séparation, c'est l'adieu de l'ami, c'est le dernier souvenir de ceux qu'on a beaucoup aimés.

À la Toussaint, à ce jour des morts, la solitude des cimetières s'anime étrangement, mais la foule des visiteurs silencieux ne fait qu'ajouter au tableau une impression de mélancolie. Tous ces vivants, ces hommes, ces femmes, ces enfants de toutes classes, la blouse frôlant l'habit, le bonnet blanc côte à côte avec le chapeau, tout ce monde de pèlerins de la mort, aura son heure, — qui sera peut-être demain, peut-être aujourd'hui... — et il le sait. Étonnez-vous donc, ô philosophes, de ne point réussir à faire pénétrer dans leurs âmes l'idée du néant. L'amour est plus fort que la mort, dit l'Écriture. C'est cette parole que beaucoup ignorent, mais que chacun porte en soi à l'état inconscient, comme toute vérité éternelle, c'est cette parole qui a conduit là ces hommes et ces femmes. Vous aurez beau faire, vous n'arracherez pas de leur cœur l'espérance, ou sincère, ou même inavouée, de revoir un jour les êtres aimés, et de revivre avec eux l'éternité meilleure que ce triste monde!

#### L'EMPOISONNEMENT DE MONTREUIL-BELLAY.

Nous recevons, sur la mort de l'honorable M. Bourdilleau, les nouveaux détails suivants qui complètent ce que l'*Echo Saumurois* a dit hier :

« Vous rapportiez dans l'un de vos derniers numéros la mort d'un jeune homme de 23 ans, habitant les environs de Chinon, pour avoir mangé des champignons.

« La victime, cette fois, appartient à notre arrondissement.

« M. Bourdilleau, clerc de notaire, ayant reçu dimanche dernier, de l'un de ses amis, un certain nombre de champignons, en fit apprêter un plat pour le repas du soir.

« Il en mangea, ainsi que ses deux filles âgées d'une vingtaine d'années, après avoir avalé une soupe au lait.

« Au milieu de la nuit, tous les trois furent pris de vomissements et de violentes coliques.

« Malgré tous les soins du docteur Guillot, qui fut appelé immédiatement, et malgré le lait pris peu auparavant qui, dit-on, est un contre-poison, le malheureux Bourdilleau est mort mercredi matin, après les plus atroces souffrances.

« Ses deux filles donnent elles-mêmes les plus vives inquiétudes.

« L'ami qui croyait offrir un régal est désolé. Il pouvait lui-même être empoisonné, car il a mangé, ainsi que les siens, plusieurs champignons de la même espèce qu'il s'était réservés.

« Ce n'est pas le premier cas à Montreuil d'un empoisonnement par les champignons.

« La mort presque foudroyante de M. Bourdilleau servira-t-elle cette fois de leçon? Nous ne pouvons l'affirmer, tout en constatant l'impression pénible que cet événement a causé dans un pays où la malheureuse victime était très-connue.

« M. Bourdilleau avait été, en effet, pendant une vingtaine d'années, secrétaire de la mairie de Montreuil, où il était en outre généralement estimé. »

Le ministre de la marine et des colonies vient de décider que les jeunes soldats de la classe 1884, affectés à l'armée de mer, seront mis en route le 1<sup>er</sup> décembre prochain.

LE VITRIOL. — Lundi dernier, le *Journal d'Indre-et-Loire* publiait la lettre suivante de Bennis, canton de Bourgueil :

« Vendredi 27 octobre, la femme Bobet, cabaretière, avait achetés un litre de vitriol destiné à nettoier des appartements.

« En rentrant chez elle, elle déposa la bouteille sur une table, dans la cuisine, et monta à l'étage supérieur pour s'y occuper des travaux du ménage.

« Quelques minutes après, elle entendit des cris affreux partant de la cuisine. Étant accourue, elle trouva son petit garçon, âgé de trois ans, tombé sur le sol et en proie à des convulsions épouvantables.

« Voici ce qui s'était passé :

« L'enfant, étant rentré quelques instants après sa mère, avait aperçu la bouteille que celle-ci avait déposée sur la table. Croyant que cette bouteille contenait soit du vin, soit quelque liqueur, l'idée lui vint d'y goûter. Il prit un verre et y versa une cuillerée environ du terrible liquide, qu'il avala d'un trait.

« Aussitôt il tomba comme foudroyé. Une écume sanglante s'échappait de sa bouche, et avec ses petites mains il pressait sa poitrine, où le vitriol avait produit l'effet d'un fer rouge.

« On s'empressa de faire venir un médecin, qui administra une potion calmante; mais rien ne pouvait remédier aux ravages que l'acide sulfurique avait causés dans la gorge et dans l'estomac.

« Le pauvre enfant succomba le lendemain au milieu d'horribles souffrances. »

L'*Echo de Parthenay* a recueilli un bruit, d'après lequel le remblai de Mazières n'offre encore aucune sécurité aux voyageurs, malgré les 4 ou 500 ouvriers qui ne cessent d'y travailler depuis un mois, et malgré, aussi, les milliers de francs qu'on y engloutit tous les jours, pour essayer de rendre ce passage meilleur.

On fait même courir le bruit que la circulation des trains serait momentanément interrompue entre Niort et Parthenay, pendant l'achèvement des travaux.

D'un autre côté, dit ce journal, on annonce l'ouverture prochaine de la ligne de Poitiers. Cette compensation, si la nouvelle n'est pas fautive, nous consolera de ne pouvoir aller directement à Niort pendant quelque temps.

#### POITIERS.

M. Chedevergne, professeur de clinique médicale à l'École préparatoire de médecine et de pharmacie de Poitiers, vient d'être nommé, pour une période de trois ans, directeur de ladite École, en remplacement de M. Guérineau, décédé.

On écrit de Paris :

« Le R. P. de la Croix, dont le nom est devenu subitement célèbre, car ses fouilles de Sanxay, près Poitiers, constituent une des plus belles découvertes archéologiques du siècle, se trouvait, à l'époque néfaste des décrets, à la tête d'une armée d'ouvriers dont il dirigeait les travaux. Il logeait avec eux dans le quartier Montbernage, à Poitiers.

« Or, quand vint l'expulsion en masse des religieux, les ouvriers placés sous la direction du R. P. de la Croix, lequel était menacé d'expulsion hors du territoire, firent comprendre à l'autorité qu'ils ne consentiraient jamais à ce que l'on touchât à leur directeur.

« En effet, s'armant de leurs outils, faisant bonne garde, n'admettant aucun compromis, les ouvriers firent ce que leurs ancêtres avaient fait en 1793. A cette époque, en effet, les républicains ne purent pénétrer dans Montbernage. »

INONDATION D'UNE ARDOISIÈRE. — Nous lisons dans le *Journal de Châteaugontier* :

« Le 27 octobre, par suite d'une crue de la petite rivière de Chéran, une ardoisière exploitée, à Saint-Saturnin, par une société anonyme, dirigée par M. Guidard, a été envahie par les eaux.

« Les pertes sont évaluées à 450,000 fr.

« Sur trois cents ouvriers employés à l'exploitation, cent quatre-vingts vont être renvoyés.

« Une partie du personnel trouvera du travail aux carrières de Ronszé; le reste se dirigera sur Angers. »

Le maire républicain d'une importante commune du département de la Sarthe, dit le *Journal de Mamers*, délégué cantonal, faisant à ce titre partie d'une commission scolaire dans une autre commune, a déclaré,

devant tous ses collègues de la commission, que, pendant la première année, il n'appliquerait point la loi dans sa commune, et que les choses iraient chez lui comme par le passé. Ce maire est dans les meilleurs rapports avec l'administration, dont il partage les idées: s'il agit comme il le dit, c'est qu'il s'y croit autorisé. Qu'est-ce donc que cette loi qu'on peut appliquer ou ne pas appliquer? Elle n'est donc pas égale pour tous? Pourquoi un maire conservateur ne ferait-il pas ce que fait un maire républicain, et pourquoi ne remettrait-il pas l'application de la loi du 28 mars à l'an... qui vient?

Les vols sacrilèges se multiplient d'une manière effrayante; dimanche, l'église Notre-Dame, à Rennes, a reçu la visite de plusieurs malfaiteurs qui ont forcé les troncets et emporté une somme importante; dans la nuit de lundi à mardi, c'est l'église de Saint-Sébastien-les-Nantes qui a été abominablement profanée. Le voleur a pénétré dans la sacristie par la fenêtre, dont il a brisé un carreau, et a fait main basse sur les vases sacrés. De la sacristie il s'est introduit dans l'église, et portant une main sacrilège sur le tabernacle, il s'est emparé de la custode après avoir jeté à terre les hosties consacrées.

Ce nouveau sacrilège a jeté la consternation dans toute la population...

La gendarmerie, prévenue dès le matin, a commencé une enquête; elle fera son devoir avec son zèle habituel; mais il est à croire qu'elle ne sera pas plus heureuse que pour l'attentat de Bouguenais.

M<sup>r</sup> l'Évêque de Nantes s'est rendu mardi à Saint-Sébastien pour procéder à la purification de l'église profanée. La cérémonie expiatoire a commencé à 2 h. 1/2.

M<sup>lle</sup> Marie de Besneray, le jeune et sympathique auteur que nos lecteurs connaissent déjà et dont le succès s'affirme de jour en jour, vient de remporter, au concours littéraire de la Pomme, le grand prix du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Ce prix, qui consiste en une magnifique coupe de Sèvres, lui a été décerné pour son ouvrage *Le Poussin, sa vie, son œuvre*.

On sait que c'est la première fois qu'une femme obtient le prix de la Pomme, société érudite qui ne compte parmi ses membres que des hommes de talent et de valeur.

#### Faits divers.

##### LE TÉNOR VILLARET.

Villaret vient de faire au Grand-Opéra, dans la *Juive*, ses adieux au public. Il se retire après une carrière de vingt années de très-brillants services, mais sans pourtant avoir fait une création. C'est le seul cas de ce genre que comptent les annales de l'Opéra.

L'éminent artiste est le doyen des ténors de grand opéra. Il a chanté, pendant la dernière quinzaine d'octobre, les trois grands rôles d'Éléazar de la *Juive*, de Raoul des *Huguenots* et de Robert le *Diable*, de manière à dignement couronner sa glorieuse carrière.

La voix de Villaret est restée superbe et retrouve encore assez souvent la fraîcheur et l'éclat de certaines notes élevées qui firent sensation lorsqu'il débuta jadis dans Arnold de *Guillaume Tell*. Villaret, qui était ouvrier brasseur, sortait d'une société orphéonique de Nîmes, et c'est le chef de chant Vauthrot qui en fit, en peu de mois, l'Arnold si remarqué dès ses débuts à l'Opéra — le 20 mars 1863.

On a calculé que depuis cette époque Villaret avait chanté 430 fois l'Arnold de *Guillaume Tell* et qu'il avait successivement paru dans 203 représentations des *Huguenots*, 144 de la *Juive*, 123 de l'*Africaine*, 106 du *Prophète*, 88 de la *Muette de Portici*, 46 de *Don Juan*, 44 du *Trouvère*, 39 de *Robert le Diable*, 19 de la *Reine de Chypre*, 15 d'*Alceste*, 14 du *Freysschütz*, 12 de la *Favorita*, et 11 des *Vêpres siciliennes*. Total 1,051 représentations, sans compter celles de la dernière quinzaine.

Carrière bien remplie!

Théâtres incendiés. — Le Park-Theatre, à

New-York, a pris feu à cinq heures de l'après-midi.

Il est complètement détruit.

À Barcelone, le théâtre Masini a brûlé.

Il n'y a pas de victimes.

#### Théâtre de Saumur.

Direction de MM. GASPARD PELLIN et PAUL SERIN

LUNDI 6 novembre 1882,

A LA DEMANDE GÉNÉRALE

### La Fille du Tambour-Major

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de MM. Alfred Duru et Henri Chivot, musique de Jacques OFFENBACH.

Premier acte : Le Couvent.

Deuxième acte : Soirée chez le duc Della Volta.

Troisième acte, premier tableau : La Confession.

Troisième acte, deuxième tableau : La Cathédrale de Milan; — Entrée de l'armée française à Milan.

Au 4<sup>e</sup> tableau, GRAND DÉFILÉ avec la musique.

#### Distribution :

Montaber, tambour-major...	MM. Ch. Isaac.
Robert, lieutenant...	Gehlyns.
Griolo, tambour...	F. Constance.
Le duc Della Volta...	Labranche.
Le marquis Bambini...	Ch. Potier.
Grégorio, jardinier...	Rivenez.
Clampas, aubergiste...	Allain.
Le sergent Morin...	Godivier.
Zerbilini...	Clément.
Delporto...	Guiraud.
Stella...	M <sup>lle</sup> D'Anglade.
Claudine, cantinière...	Marie Soll.
La duchesse Della Volta...	Damouray.
La prieure...	Bonnaud.
Francesca...	Forest.
Lorenza...	L. Monard.
Lucrezia...	Guiraud.
Un sergent autrichien...	MM. Charles.
Un domestique...	Guilbert.

Musique militaire, tambours, sapeurs, soldats, pensionnaires, seigneurs, grandes dames, hommes et femmes du peuple.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 heures.

Il a été perdu UNE CHIENNE DE CHASSE, poil ras, jaune, répondant au nom de *Mirza*, collier portant le nom du propriétaire, M. du Potier.

La ramener rue de Bordeaux, 68.

Il y aura récompense.

IL A ÉTÉ PERDU, entre 6 et 7 heures du matin, lundi 30 octobre, du Chardonnet, en passant par la rue Saint-Nicolas, jusqu'à la Gare d'Orléans, une certaine somme en billets de banque.

Prière de la remettre au bureau du journal.

Il y aura récompense.

### EAUX-BONNES

Eau minérale naturelle contre: Rhumes, Catarrhes, Bronchites, etc. Asthme, Phthisie, rebelles à tout autre remède. Employée dans les Hôpitaux. — Dépôt toutes Pharmacies. Vente annuelle: Un million de bouteilles.

#### LE SANG, C'EST LA VIE!!!

Le ROB LECHAUX Oresson et Salsépareille rouge concentrée et régénère le sang.

Le ROB LECHAUX rend la force aux enfants lymphatiques, aux jeunes filles et aux femmes anémiques, aux vieillards et aux vieillards affaiblis.

Le ROB LECHAUX détruit sans retour et sans impureté contenues dans le sang.

Le ROB LECHAUX donne de l'appétit, facilite la digestion, supprime la constipation, évite les congestions.

Le ROB LECHAUX agit rapidement sur les Eczémas, Plaies, Douleurs, Toux rebelle, Asthme, Rachitisme, Dépôt de lait, etc., etc.

GUÉRISON DE DARTRES VIVES DE 10 ANS

« Je n'ai, mon cher confrère, que des éloges à vous faire sur la préparation de votre ROB LECHAUX, qui a donné des résultats vraiment surprenants. En voici un entre autres. — Une jeune femme souffrait horriblement de darts vives qui lui couvraient une partie du corps. Depuis plus de 10 ans elle était en traitement sans aucun résultat. En quatre mois, au moyen de votre ROB LECHAUX et de votre Pommade anti-dartreuse, elle a obtenu une guérison complète. Depuis plus d'un an elle jouit d'une parfaite santé. »

NORV, Ph<sup>m</sup> de l'école de Paris, à Mayenne.

Le ROB LECHAUX est le meilleur remède pour donner aux forces des personnes affaiblies par les études et des hommes épuisés par le travail.

Le ROB LECHAUX est le meilleur remède pour donner aux forces des personnes affaiblies par les études et des hommes épuisés par le travail.

Le ROB LECHAUX est le meilleur remède pour donner aux forces des personnes affaiblies par les études et des hommes épuisés par le travail.

Envoi gratis d'une brochure, intéressée avec attestat. nomb. Le flacon 4 fr.; expéd. franco de 6 fr. pour une cure, contre mandat-poste de 21 fr. adressé à M<sup>r</sup> ROB LECHAUX, Pharmacien-Chimiste, rue Sainte-Catherine, 164, Bordeaux.

A Saumur: Normandine, pharmacien, et dans toutes les bonnes pharmacies.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 2 NOVEMBRE 1882.

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant.		
Dernier cours.	Clôture préc.		Dernier cours.	Clôture préc.		Dernier cours.	Clôture préc.	
3 %	80 30	80 15	Nord	1930	1920	OBLIGATIONS		
4 % amortissable	80 80	80 60	Orléans	1250	1260	Dép. de la Seine, emprunt 1857	233	235
4 1/2 %	110	109 25	Ouest	775	775	Bons de liquid. Ville de Paris	516	515
5 %	114 55	116 10	Compagnie parisienne du Gaz	1550	1540	Obligations communales 1879	435	435
Obligations du Trésor	503	505	Canal de Suez	2545	2530	Obligat. foncières 1879 3 %	435	435
Obligations du Trésor nouvelles	505	505	C. gén. Transatlantique	440	435	Est	369	367
Bons de liq. départementaux	522	522	OBLIGATIONS.			Midi	369	364
Banque de France	5290	5240	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	500	500	Nord	371	371 73
Comptoir d'escompte	1020	1010	1865, 4 %	515	515	Orléans	369	371
Crédit Foncier, act. 100 fr.	1360	1365	1869, 3 %	396	398	Ouest	368	368 50
Crédit de France	110	109 50	1871, 3 %	388	387	Paris-Lyon-Méditerranée	371	371
Crédit mobilier	480	465	1875, 4 %	503	505	Paris-Bourbonnais	369	368
Est	730	717 50	1876, 4 %	507	504	Canal de Suez	551	554 50
Paris-Lyon-Méditerranée	1605	1610						
Midi	1190	1172 50						

**GARE DE SAUMUR.**

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 8 minutes du matin	express-poste.
6 — 45 — —	matin (s'arrête à la Poissonnière)
8 — 50 — —	matin, omnibus-mixte.
1 — 25 — —	soir,
3 — 32 — —	express.
7 — 15 — —	omnibus (s'arrête à Angers).
10 — 36 — —	omnibus.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 20 minutes du matin	direct-mixte.
8 — 21 — —	omnibus.
9 — 27 — —	express.
12 — 40 — —	express.
4 — 44 — —	soir, omnibus-mixte.
10 — 24 — —	soir, omnibus-mixte.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 50.

Étude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur, successeur de M<sup>e</sup> LE BLAYE.

**A VENDRE**

Par adjudication, Le dimanche 26 novembre 1882, à 1 h. après midi. En l'étude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire, place de la Bilange, 27.

**MAISON DE CAMPAGNE**

Au Petit-Puy, commune de Saumur, Comprenant 5 pièces, dont 3 à cheminée, buanderie, cave dans le roc. Jardins superposés. Contenance totale : 5 ares. Vue magnifique sur la Vallée. Mise à prix : 4,000 fr. Une seule enchère adjudicera. Cette maison dépend de la succession de M<sup>e</sup> Trubert. S'adresser, pour visiter, dans la maison même. (596)

Étude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur.

**VENTE MOBILIÈRE**

Dimanche 5 novembre, à midi, au bourg de Saint-Lambert, demeure de M. MÉTAYER.

Deux carrioles, deux charrettes, harnais, charrues, bois de chauffage, meubles, linge, literie, matériel d'épicerie, fourrages, graines de toute sorte. Au comptant, et 10 0/0 en sus.

Étude de M<sup>e</sup> G<sup>r</sup>. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

**A VENDRE DE GRÉ A GRÉ,**

**2 BONS BILLARDS** Avec tous leurs accessoires. S'adresser audit M<sup>e</sup> MILLION, commissaire-priseur. (597)

**A LOUER DE SUITE,**

**UNE JOLIE MAISON DE CAMPAGNE** Sur les bords de la Loire. S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur. (507)

**A VENDRE**

**Un JARDIN bien affrUITÉ** Situé rue de la Gueule-du-Loup, Avec pavillon comprenant chambre à feu, grenier; cave en roc; pompe. S'adresser à M. ALLORY, rue du Puits-Neuf, Saumur. (514)

**A LOUER PRÉSENTMENT,**

**MAISON BOURGEOISE** Avec caves, servitudes et jardin bien affrUITÉ. Ancienne route de Tours, à 10 minutes de la gare d'Orléans. S'adresser à M. DUPONT, 32, rue Dacier. (565)

**ÉCOLE DE CAVALERIE.**

**AVIS**

Le public est informé que le 27 novembre 1882, à une heure de l'après-midi, il sera procédé, par le conseil d'administration de l'École de Cavalerie, à l'adjudication publique des fournitures ci-après détaillées ;

**Savoir :**

- 1° Ouvrages pour les bibliothèques, imprimés et fournitures de bureau.
- 2° Fer, clous et charbon pour la maréchalerie.
- 3° Articles de boissellerie.
- 4° Ingrédients, couleurs, huiles, etc.
- 5° Bois de chauffage et charbon de bois.
- 6° Articles de vannerie.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

**UNE PETITE PROPRIÉTÉ**

Nommée le Petit-Epluchard, Située à Angers, canton de Saint-Laud, rue de Frémur, traversée par le nouveau boulevard, en face le parc à fourrages. Elle comprend maisons de maître et de fermier, beaux jardins et deux pièces de terre. Le tout comprend environ 13,500 mètres carrés. S'adresser, pour visiter, aux locataires, et, pour traiter, à M<sup>e</sup> MESNET, 15, rue du Temple, Saumur. (514)

**A LOUER PRÉSENTMENT,**

**UNE MAISON**

Avec grand jardin fruitier et servitudes. Située au Pont-Fouillard. S'adresser à M<sup>e</sup> BRIEN, qui l'habite. (534)

**A LOUER PRÉSENTMENT**

**MAISON**

Frachement restaurée, Rue de la Grise, n° 3. S'adresser à M. COURARD père, place Dupetit-Thouars, n° 2.

**MAGASIN DE TISSUS**

Dans une des rues les plus commerçantes de Baugé. Bonne clientèle.

**A CÉDER DE SUITE**

Facilités pour le paiement. S'adresser : M<sup>e</sup> COUDREUSE, avoué à Baugé; M. BOURJUGE, arbitre à Angers. (594)

**TRÈS-BON MAGASIN A CÉDER**

S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE BON ET FORT CAMION**

S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE OU A ARRETER**

**UNE MAISON**

Avec Jardins. Située à Saumur, rue Notre-Dame, n° 55. S'adresser à M. BARILLET, même rue.

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine

**UNE MAISON**

Située rue d'Orléans, n° 12. S'adresser à M. GIRARD, libraire.

**UNE DAME**, connaissant la comptabilité et le commerce, demande un emploi. S'adresser au bureau du journal.

ON DÉSIRE trouver un homme pour cultiver à moitié un vaste jardin. S'adresser au bureau du journal.

On demande un **nourrisson** au biberon. S'adresser au bureau du journal.

**PHARMACIE CHEVEVERGNE**

Saumur.

**MIXTURE FERRON**

Contre le Croup.



**JOURNAL D'AFFICHES**

5<sup>e</sup> ANNÉE DE L'OUEST 5<sup>e</sup> ANNÉE PARAISSANT LE DIMANCHE. Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries. Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie. ADMINISTRATION : Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

**LE JOURNAL DES CAMPAGNES**

Paraissant tous les samedis AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES 5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande. Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

**AVIS**

**M. SARGET-GIRAULT**

Propriétaire des **MAGASINS de a PAIX** Situés rue d'Orléans, à Saumur.

Informe sa nombreuse clientèle, que le faux bruit qui a été répandu qu'il quittait les affaires est dénué de tout fondement. Il profite de cette occasion pour rappeler à sa clientèle qu'elle trouvera comme par le passé, dans ses magasins, un choix considérable de toutes les Marchandises et A DES PRIX QUI DÉFIENT TOUTE CONCURRENCE.

**DAVEAU, DOREUR**

Rue du Puits-Neuf, 14, SAUMUR.

**VENTE AUX PRIX DE FABRIQUE De GLACES nues, encadrées et à vitrage**

POUR DEVANTURES DE MAGASINS. Gravures Françaises, Anglaises et Aquarelles, aux prix des Editeurs. Dorures de Cadres et d'Appartements, tarifées au mètre.

**Demander le Tarif.**

**PORTRAITS d'après PHOTOGRAPHIE**

GRANDEUR NATURELLE, Ressemblance et inaltérabilité garanties. 50 fr. avec le passe-partout.

Visiter les portraits rue Courcouronnes, n° 1.

**Thés CHOCOLAT Vanille**

Qualité supérieure **GUÉRIN-BOUTRON** PARIS

Santé : 1 fr. 60; 1 fr. 80; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille : 3 fr.; 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil. THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 50; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte. A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLAZ fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (238)

**PHARMACIE-DROGUERIE**

Ancienne Pharmacie PASQUIER A. CLOSIER, Successeur.

Lauréat de l'École de Pharmacie, élève de l'École Supérieure de Paris, 20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales. Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale. Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies. On trouve à la même pharmacie : le biberon à vis de Raynal, le biberon à soupape de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovaüt.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.